

## LE DEVOIR PASCAL.

I. Chrétiens, l'approche des fêtes de Pâque nous remet tous en face d'une loi aussi ancienne que le Christianisme, loi que rien ne peut prescrire et contre laquelle se sont vainement heurtés les impies, les hérétiques, les persécuteurs de tous les siècles. Ecoutez les voix imposantes qui nous en proclament la stricte et rigoureuse obligation.

C'est la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il nous ordonne lui-même de communier en maint endroit de l'Évangile, mais notamment par ces paroles : " En vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son Sang, vous n'aurez point la vie en vous. "

C'est la voix de l'Église. Elle a déclaré que le précepte du Sauveur obligeait au moins une fois dans l'année, au temps de Pâque. Les innombrables avertissements de ses Papes et de ses Conciles au sujet de ce devoir se résument tous dans ce mot : *Au moins à Pâque humblement.*

C'est la voix de la conscience chrétienne. En dépit des contradictions orgueilleuses de la libre pensée, elle dit toujours et bien haut *qu'il faut faire ses pâques*, qu'on n'est chrétien qu'à ce prix. Elle dit que manquer à ce devoir, c'est être inconséquent avec soi-même, c'est fouler aux pieds la logique et le bon sens, c'est mériter de perdre toute considération aux yeux des hommes qui conservent la foi de leur baptême. Qu'on écrive là contre tout ce qu'on voudra dans les journaux ; qu'on déclame dans les cabarets et les loges maçonniques ; qu'on raisonne ou qu'on déraisonne : l'article solennel du Code des chrétiens ne changera pas ; il est et il restera toujours le même dans l'opinion publique : On fait ses pâques, donc on est chrétien ; on ne fait pas ses pâques, donc on cesse de vivre en chrétien.

C'est la voix de notre propre conscience. Les voyez vous, chers amis, ces athées de commande, ces prétendus esprits forts, qui affectent de se mettre au-dessus de toute religion ? Eh bien, n'en doutez pas : chaque année, quand reviennent les fêtes de Pâque, ils entendent au fond de leur cœur une voix qui les gronde, ils sentent un aiguillon qui les perce, voix de la conscience, aiguillon du remords. Grande preuve, certes, pour un chrétien, de l'obligation du précepte pascal : il doit faire ses pâques, parce que c'est le sentiment intime de tout son être ; il n'aura la paix qu'à cette condition.

C'est la voix de nos engagements. Il y a ceux du baptême, il y a ceux de la première communion : quel homme d'honneur pourrait trahir les serments de ce beau jour ?

II. Non sans doute, aucun d'entre vous ne songe à violer un précepte si grave, dont l'oubli lui ferait perdre l'amitié de Dieu et compromettrait son salut éternel. Mais suffit-il de se confesser et de communier d'une manière quelconque pour répondre à ce